

Le 21 décembre 2020

PAR COURRIEL

Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et juridiques et
chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2020-0432

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 1^{er} décembre 2020 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... les documents suivants concernant le projet d'installation du poste Hochelaga d'Hydro-Québec ou le lot cadastral 6 231 028 :

- Les études et les rapports d'impact environnemental
- Les études et les rapports de l'analyse des sols
- Les études et les rapports de caractérisation des sols
- Toute autre documentation relative. »

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'Hydro-Québec a déposé en mai 2019 une étude d'impact sur l'environnement auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Celle-ci contient également, en annexe, les études sectorielles, tel que sur le bruit, sur les espèces d'oiseaux et sur les champs magnétiques. L'étude d'impact est accessible sur le site Web du Ministère, dans le Registre des évaluations environnementales, sous la référence *Poste Hochelaga à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV* :

https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-11-123

En ce qui concerne l'étude de caractérisation des sols, soit l'évaluation environnementale de site Phase I et II, nous ne pouvons vous la communiquer puisqu'elle contient des renseignements dont la communication pourrait avoir des incidences de nature économique pour Hydro-Québec et sur des négociations avec un autre organisme public au sens des articles 20 et 21 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Pierre Gagnon

p. j.